

FONDATION CANADIENNE POUR L'INNOVATION

Fonds des collèges

Lignes directrices à l'intention des expertes et experts

Juillet 2024

Établir des partenariats entre
les collèges et leurs collectivités

INNOVATION

Fondation canadienne
pour l'innovation

Canada Foundation
for Innovation



Table des matières

Partie 1 – Ce que vous devez savoir à propos de ce concours.....	3
Raison d'être.....	3
Objectifs	3
Budget.....	3
Coûts d'exploitation et de maintenance.....	3
Processus d'évaluation	3
Échelle d'évaluation.....	4
Décisions de financement.....	6
Principes de l'évaluation du mérite	6
Partie 2 – Ce que vous devez savoir pour évaluer	7
Matériel pour réaliser une évaluation	7
Sommaire des principales activités entourant l'évaluation du Fonds des collègues.....	7
Précisions concernant chaque étape.....	7
Étape 1 – Consultez les documents d'évaluation.....	7
Étape 2 – Suivez le module de formation sur les préjugés et le processus d'évaluation par les pairs	7
Étape 3 – Effectuez votre évaluation	7
Partie 3 – Normes d'évaluation et instructions fournies aux établissements demandeurs (avec instructions à l'intention des expertes et experts).....	9
Objectif 1	9
Recherche appliquée ou développement technologique	9
Partenariats	10
Objectif 2.....	11
Infrastructure.....	11
Équipe.....	12
Objectif 3.....	14
Retombées	14

À propos de la Fondation canadienne pour l'innovation

Avec son mandat audacieux et sa vision stratégique, la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) donne aux chercheurs et chercheuses les moyens d'être des leaders mondiaux dans leur domaine et de répondre aux grands enjeux de société.

La FCI contribue au financement d'outils, d'équipements et de laboratoires à la fine pointe de la technologie. Cette infrastructure est nécessaire à la recherche fondamentale et permet de relever des missions de recherche qui transcendent les disciplines et mobilisent tous les secteurs.

Les infrastructures de recherche financées par la FCI favorisent la mobilisation des connaissances, stimulent l'innovation et la commercialisation et offrent un milieu exceptionnel pour assurer la formation de la nouvelle génération.

Avec tout le respect dû au peuple algonquin anichinabé, nous, à la Fondation canadienne pour l'innovation, reconnaissons que notre siège social est situé sur son territoire traditionnel non cédé.



À qui ces lignes directrices sont-elles destinées?

Ces lignes directrices sont destinées aux expertes et experts qui examinent les propositions soumises dans le cadre du concours du Fonds des collèges de la Fondation canadienne pour l'innovation.



Mot de remerciement

Nous tenons à vous remercier d'avoir accepté de participer au processus d'évaluation du concours du Fonds des collèges. La réussite de notre processus d'évaluation du mérite tient à la collaboration de personnes dévouées comme vous qui y consacrent de leur temps et leur expertise. Nous vous sommes très reconnaissants des efforts que vous déployez.

Partie 1 – Ce que vous devez savoir à propos de ce concours

Raison d'être

Le Fonds des collèges vise à favoriser les partenariats entre les collèges et une gamme de partenaires publics, privés ou à but non lucratif.

Par l'entremise du Fonds des collèges, nous :

- Finançons des projets novateurs qui renforcent la capacité des collèges canadiens à faire de la recherche appliquée ou du développement technologique dans toutes les disciplines;
- Fournissons aux collèges, l'infrastructure de recherche dont ils ont besoin pour favoriser, dans leurs domaines stratégiques prioritaires, des partenariats avec les secteurs public, privé ou à but non lucratif.

L'innovation découlant de ces partenariats de recherche doit répondre aux besoins sociaux, commerciaux, sanitaires ou environnementaux d'un secteur industriel ou d'une collectivité du Canada. Nous nous attendons à ce que ces nouveautés entraînent la création ou l'adaptation de connaissances et de technologies et ce, pour développer ou améliorer un produit, un processus ou un service. Les activités proposées et les infrastructures demandées qui seront financées par ce fonds ne doivent pas :

- Reproduire des installations ou des services présents dans la région;
- Faire concurrence à des entreprises privées.

Objectifs

- Créer ou renforcer des partenariats avec les secteurs public, privé ou à but non lucratif qui mènent à de l'innovation; ces nouveautés doivent répondre aux besoins sociaux, commerciaux, sanitaires ou environnementaux d'un secteur industriel ou d'une collectivité du Canada;
- Renforcer et optimiser la capacité éprouvée d'un collègue à faire de la recherche appliquée, laquelle doit être en lien direct avec les activités de recherche appliquée ou de développement technologique présentées dans sa ou ses propositions;
- Générer des retombées socioéconomiques, environnementales et en matière de santé à l'échelle locale ou nationale, y compris la formation de personnel hautement qualifié.

Budget

La FCI investira jusqu'à 15 millions de dollars dans le financement des infrastructures de recherche et financera jusqu'à 40 % des coûts d'infrastructure admissibles d'un projet. Elle fournira également, par l'intermédiaire de son Fonds d'exploitation des infrastructures, jusqu'à 4,5 millions de dollars pour couvrir les coûts d'exploitation et de maintenance connexes.

Coûts d'exploitation et de maintenance

Notre [Fonds d'exploitation des infrastructures](#) couvre une partie des coûts d'exploitation et de maintenance des projets financés. Les collèges concernés recevront automatiquement une somme équivalente à 30 % de la contribution octroyée aux projets financés.

Processus d'évaluation

Les propositions sont évaluées en deux étapes avant que le conseil d'administration de la FCI ne prenne les décisions de financement.



Notre engagement en matière d'équité, de diversité et d'inclusion

Dans l'ensemble de nos activités, nous reconnaissons qu'un large éventail de perspectives, de compétences et d'expériences contribue à rehausser le niveau d'excellence en recherche. C'est pourquoi nous nous engageons à respecter les principes d'équité, de diversité et d'inclusion.

Équité : nous voulons que tous les établissements admissibles au financement de la FCI aient accès et puissent bénéficier de nos programmes et de l'infrastructure que nous finançons au moyen de procédures bien établies, justes et impartiales.

Diversité : nous accordons de l'importance aux caractéristiques qui permettent aux établissements et à leurs communautés de recherche de réussir, quel que soit leur parcours ou leur provenance. Cela comprend notamment les caractéristiques individuelles comme le genre, la langue, la culture

et le stade de carrière; les caractéristiques institutionnelles comme la taille, le type et l'emplacement; ainsi que celles de l'ensemble du spectre de la recherche fondamentale et appliquée et de chaque discipline.

Inclusion : nous encourageons une culture de collaboration, partenariat, contribution et engagement entre divers groupes de personnes, établissements et domaines de recherche afin de maximiser le potentiel de l'écosystème de recherche du Canada.

Nous croyons que favoriser une culture équitable, diversifiée et inclusive est la responsabilité de l'ensemble de l'écosystème de la recherche, y compris les bailleurs de fonds, les établissements, les chercheurs, les experts et les évaluateurs.

Figure 1 : Processus d'évaluation



Échelle d'évaluation

Nous avons recours à une échelle d'évaluation comprenant cinq cotes permettant de déterminer dans quelle mesure une proposition répond à chaque critère d'évaluation ou objectif du concours.

Figure 2 : Échelle d'évaluation de la FCI





Quel est le seuil de progression?

Seules les propositions qui atteignent le seuil de progression par rapport aux cinq critères d'évaluation passeront à l'étape suivante. À moins d'être cotée trois fois ou plus « Bien que comportant des faiblesses mineures, la proposition satisfait à la norme du critère d'évaluation » ou à moins d'être cotée ne serait-ce qu'une fois « La proposition satisfait partiellement à la norme du critère d'évaluation » ou « La proposition ne satisfait pas à la norme du critère d'évaluation », une proposition atteint le seuil de progression et passe à l'étape suivante soit celle de l'évaluation par un comité d'évaluation multidisciplinaire.

Expertes et experts

À la première étape du processus, des expertes et des experts déterminent les forces et les faiblesses des propositions par rapport aux cinq critères d'évaluation (voir tableau ci-dessous). Nous sélectionnons ces personnes parmi divers secteurs et en raison de leur expertise particulière dans le domaine auquel se rapporte la proposition. Elles connaissent les besoins du secteur industriel touché ou de la collectivité ciblée et ceux du milieu collégial. Seules les propositions dont les cotes satisfont au seuil de progression par rapport aux cinq critères d'évaluation passeront à l'étape suivante du concours (voir ci-après « Quel est le seuil de progression? »).

Tableau 1 : Critères d'évaluation et normes

Critère d'évaluation	Norme
Recherche appliquée ou développement technologique	Les activités de recherche appliquée ou de développement technologique proposées répondent aux besoins clairement établis d'un secteur industriel ou d'une collectivité. Elles ont été développées en collaboration avec des partenaires pour veiller à ce que la recherche atteigne les résultats escomptés.
Partenariats	Le collège a démontré sa capacité à établir et à maintenir des partenariats productifs avec un secteur industriel ou une collectivité. Il a trouvé des partenaires pour les activités de recherche appliquée ou de développement technologique prévues. Il a un plan pour stimuler de nouveaux partenariats avec le secteur industriel ou la collectivité.
Infrastructure	L'infrastructure demandée est nécessaire et appropriée pour mener les activités de recherche appliquée ou de développement technologique proposées. Elle devrait améliorer la capacité de recherche et développement du collège et s'y intégrer. Elle sera utilisée et maintenue de façon optimale afin d'en assurer la pertinence et de conserver les collaborations avec le secteur industriel ou la collectivité.
Équipe	L'équipe comprend la gamme d'expertises et d'expériences nécessaires pour mener les activités de recherche appliquée ou de développement technologique proposées et exploiter l'infrastructure demandée.
Retombées	Les activités proposées sont susceptibles de générer des retombées socioéconomiques, environnementales ou en matière de santé à l'échelle locale ou nationale. Elles favoriseront également le développement de personnel hautement qualifié.

Comité d'évaluation multidisciplinaire

À la deuxième étape du processus d'évaluation, un comité d'évaluation multidisciplinaire (CEM) examine toutes les propositions qui ont atteint le seuil de progression à l'étape précédente.

Nous choisissons les membres du CEM en fonction de l'étendue de leurs connaissances quant aux activités de recherche appliquée ou de développement technologique, au rôle des collèges dans le processus d'innovation et au besoin de partenaires.

Suite à une analyse minutieuse des propositions et des rapports des expertes et des experts, le CEM est chargé :

- D'évaluer les propositions qui satisfont le mieux aux trois objectifs du concours les unes par rapport aux autres;
- De formuler des recommandations au conseil d'administration de la FCI quant au financement et à la somme à octroyer.

Décisions de financement

Le conseil d'administration de la FCI prend chaque année les décisions de financement concernant les propositions du Fonds des collèges à sa séance de mars.

Principes de l'évaluation du mérite

Notre processus d'évaluation du mérite repose sur les principes d'intégrité et de confidentialité afin de continuer à mériter la confiance du milieu de la recherche, du gouvernement et du public. Toutes les expertes et tous les experts doivent donc se conformer à l'[Accord sur les conflits d'intérêts et la confidentialité](#).

Intégrité

Nous nous attendons à ce que les expertes et experts observent les normes d'éthique et d'intégrité les plus rigoureuses qui soient. Cela signifie que des intérêts personnels ne doivent jamais influencer ni sembler influencer les recommandations. Une personne est recrutée à titre individuel, et non pour représenter ou défendre une discipline ou une organisation. Tout conflit d'intérêts doit nous être déclaré et nous déterminons s'il est gérable ou s'il convient d'écarter la personne ciblée du processus d'évaluation.

Confidentialité

Notre processus d'évaluation est confidentiel. Accepter de faire partie de notre processus d'évaluation, c'est s'engager à respecter l'[Accord sur les conflits d'intérêts et la confidentialité](#). Cela signifie que toute information qui vous sera transmise doit être traitée comme confidentielle en tout temps. Les propositions ne doivent faire l'objet d'aucune discussion. Si une personne sollicitée pense ne pas posséder l'expertise nécessaire pour rendre une évaluation utile sans en discuter avec un ou une collègue, nous vous prions de décliner notre invitation à prendre part au processus d'évaluation.

Préjugés

L'évaluation du mérite est en soi un processus subjectif. Les préjugés peuvent être inconscients et se manifester de plusieurs façons. Ils peuvent reposer sur :

- Une école de pensée, une préférence pour la recherche fondamentale, appliquée ou translationnelle, un parti pris pour un champ de recherche, une sous-discipline ou une approche (émergente ou non);
- La taille ou la réputation de l'établissement demandeur;
- L'âge, la langue, les facteurs identitaires ou le genre des personnes concernées.

Nous vous encourageons vivement à suivre le [module de formation sur les préjugés et le processus d'évaluation par les pairs](#) mis au point par les Instituts de recherche en santé du Canada, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines. Il permet de mieux comprendre certains types de préjugés et comment ceux-ci influencent l'évaluation du mérite, tout en suggérant des façons d'en atténuer les effets (voir « [Notre engagement en matière d'équité, de diversité et d'inclusion](#) »).

Langues officielles

Nous offrons des services dans les deux langues officielles du Canada : le français et l'anglais.

Partie 2 – Ce que vous devez savoir pour évaluer

Matériel pour réaliser une évaluation

Vous trouverez toute la documentation et l'information dont vous avez besoin pour réaliser l'évaluation dans le [Système de gestion des contributions de la FCI \(SGCF\)](#). Nous y créerons un compte pour chaque experte et expert qui accepte de participer au processus d'évaluation. Si vous possédez déjà un compte, le matériel d'évaluation relatif à ce concours s'y trouvera.

Le SGCF est divisé en différents tableaux de bord selon le type d'utilisateur ou d'utilisatrice. Le « tableau de bord de l'évaluateur » permet de consulter le matériel et d'entamer le processus d'évaluation.

Consultez le document d'[initiation au Système de gestion des contributions de la FCI – Guide des évaluateurs](#) pour en savoir plus.

Sommaire des principales activités entourant l'évaluation du Fonds des collègues

Les expertes et experts doivent :

- Activer leur compte et accéder au [Système de gestion des contributions de la FCI \(SGCF\)](#);
- Consulter les documents d'évaluation disponibles dans leur tableau de bord;
- Suivre le [module de formation sur les préjugés et le processus d'évaluation par les pairs](#) (voir « [Préjugés](#) »);
- Évaluer les propositions en fonction des critères d'évaluation;
- Soumettre leur évaluation dans le SGCF avant la date limite fixée par la FCI.

Précisions concernant chaque étape

Étape 1 – Consultez les documents d'évaluation

Pour consulter le matériel, rendez-vous sur le « tableau de bord de l'évaluateur » dans le SGCF et cliquez sur « Nom du comité ». La page « Évaluation et documentation » apparaîtra. Vous y trouverez :

- Des documents de référence : ces lignes directrices, mais aussi des normes d'évaluation et instructions fournies aux établissements demandeurs (avec instructions à l'intention des expertes et experts), etc.;
- La proposition;
- Un formulaire d'évaluation (sous l'onglet « Votre évaluation »).

Étape 2 – Suivez le module de formation sur les préjugés et le processus d'évaluation par les pairs

Le [module de formation](#) permet de mieux comprendre certains types de préjugés et comment ceux-ci influencent l'évaluation du mérite, tout en suggérant des façons d'en atténuer les effets (voir « [Préjugés](#) »).

Étape 3 – Effectuez votre évaluation

Les documents fournis doivent être la seule source d'information sur laquelle vous fondez votre évaluation. Il incombe aux établissements demandeurs de démontrer dans leur proposition de quelle manière le projet

satisfait à chaque critère d'évaluation et justifie la demande de financement.

Après avoir lu la proposition, cernez-en les forces et faiblesses en fonction de chacun des critères d'évaluation.

Veillez fournir suffisamment de commentaires par rapport à chaque critère d'évaluation afin d'aider le CEM à comprendre les forces et les faiblesses de chaque proposition.

Veillez utiliser l'échelle d'évaluation à cinq cotes (figure 2) pour indiquer dans quelle mesure la proposition répond à chaque norme.

Une cote « ST » indique qu'une proposition satisfait au critère et répond à la norme qui lui est associée.

Vous pourriez vouloir donner la cote « EX » lorsqu'une proposition satisfait au critère, répond à la norme qui lui est associée et présente même des qualités ou des forces qui dépassent les attentes.

Nous vous invitons à utiliser l'éventail complet de cotes pour évaluer votre proposition.

Une fois anonymisé, votre rapport sera fourni au CEM. Il sera également remis aux établissements candidats après l'annonce des décisions de financement. Afin de bien préserver votre anonymat, nous vous demandons de vous abstenir d'écrire tout commentaire susceptible de révéler votre identité.

Consultez la « [Partie 3 – Normes d'évaluation et instructions fournies aux établissements demandeurs \(avec instructions à l'intention des expertes et experts\)](#) » pour en savoir plus.

Partie 3 – Normes d'évaluation et instructions fournies aux établissements demandeurs (avec instructions à l'intention des expertes et experts)

Pour évaluer les propositions, utilisez l'échelle d'évaluation présentée à la figure 2 de ce document et reprise ici à des fins de référence rapide.

Figure 2 : Échelle d'évaluation

EX	ST	SF	PS	NS
La proposition dépasse la norme du critère d'évaluation / La proposition dépasse l'objectif du concours	La proposition satisfait à tous les égards à la norme du critère d'évaluation / La proposition satisfait à tous les égards à l'objectif du concours	Bien que comportant des faiblesses mineures , la proposition satisfait à la norme du critère d'évaluation / Bien que comportant des faiblesses mineures , la proposition satisfait à l'objectif du concours	La proposition satisfait partiellement à la norme du critère d'évaluation / La proposition satisfait partiellement à l'objectif du concours	La proposition ne satisfait pas à la norme du critère d'évaluation / La proposition ne satisfait pas à l'objectif du concours

Objectif 1

Créer ou renforcer des partenariats avec les secteurs public, privé ou à but non lucratif qui mènent à de l'innovation; ces nouveautés doivent répondre aux besoins sociaux, commerciaux, sanitaires ou environnementaux d'un secteur industriel ou d'une collectivité du Canada.

Les critères d'évaluation qui se rapportent à cet objectif sont :

- La recherche appliquée ou le développement technologique;
- Les partenariats.

Recherche appliquée ou développement technologique

Norme – Les activités de recherche appliquée ou de développement technologique proposées répondent aux besoins clairement établis d'un secteur industriel ou d'une collectivité. Elles ont été développées en collaboration avec des partenaires pour veiller à ce que la recherche atteigne les résultats escomptés.

Vous devez aborder chacun des éléments suivants :

- Quels sont les besoins du secteur industriel proche de vous ou de votre collectivité, et comment les avez-vous identifiés (par exemple des consultations avec les parties prenantes, une analyse de la conjoncture)?

- Quelles activités de recherche appliquée ou de développement technologique allez-vous entreprendre avec vos partenaires? Dans chaque cas de figure, veuillez répondre aux questions suivantes :
 - Quels sont les objectifs?
 - Quelle est la méthodologie?
 - Quels sont les résultats escomptés?

Assurez-vous que vos descriptions fournissent un niveau de détail suffisant pour les personnes spécialisées dans le domaine qui jugeront de la faisabilité des activités.

Décrivez les collaborations avec les partenaires dans la section « [Partenariats](#) ».

Partenariats

Norme – Le collège a démontré sa capacité à établir et à maintenir des partenariats productifs avec un secteur industriel ou une collectivité. Il a trouvé des partenaires pour les activités de recherche appliquée ou de développement technologique prévues. Il a un plan pour stimuler de nouveaux partenariats avec le secteur industriel ou la collectivité.

Vous devez aborder chacun des éléments suivants :

- Quel est le bilan de votre collège en matière de création et de maintien de partenariats de recherche avec le secteur industriel ou la collectivité? Veuillez fournir les renseignements suivants :
 - Résultats des partenariats précédents;
 - Durée des partenariats précédents;
 - Contributions de partenaires aux travaux de recherche par le passé (par exemple contribution financière, en temps du personnel ou aux activités de recherche). N'abordez cet aspect que si vous demandez plus de 250 000 \$;
- Quels sont vos partenaires pour les activités de recherche appliquée ou de développement technologique proposées?
- Comment avez-vous choisi vos partenaires? N'abordez cet aspect que si vous demandez plus de 250 000 \$;
- Comment allez-vous rejoindre le secteur industriel ou la collectivité pour stimuler de nouveaux partenariats?

Instructions pour les expertes et experts

Le degré de participation des partenaires constitue l'un des principaux facteurs décisionnels dans l'octroi ou non du financement. Nous considérons qu'une collaboration étroite entre un collège et ses partenaires est essentielle et garante du fait que les projets novateurs demeurent pertinents pour le secteur industriel ou la collectivité.

Votre évaluation doit porter sur la question de savoir si la proposition présente clairement comment les partenaires s'engagent, notamment comment ils participent et contribuent de façon active au programme de recherche appliquée ou de développement technologique, ainsi qu'aux avantages escomptés.

Objectif 2

Renforcer et optimiser la capacité éprouvée d'un collège à faire de la recherche appliquée, laquelle doit être en lien direct avec les activités de recherche appliquée ou de développement technologique présentées dans sa ou ses propositions.

Les critères d'évaluation qui se rapportent à cet objectif sont :

- L'infrastructure;
- L'équipe.

Infrastructure

Norme – L'infrastructure demandée est nécessaire et appropriée pour mener les activités de recherche appliquée ou de développement technologique proposées. Elle devrait améliorer la capacité de recherche et développement du collège et s'y intégrer. Elle sera utilisée et maintenue de façon optimale afin d'en assurer la pertinence et de conserver les collaborations avec le secteur industriel ou la collectivité.

Vous devez aborder chacun des éléments suivants :

- L'infrastructure est nécessaire et appropriée pour mener à bien les activités de recherche appliquée ou de développement technologique. Faites référence au numéro d'article, à la quantité, à l'emplacement et au coût que vous avez indiqués dans le tableau de la section « Coûts des articles individuels ». Fournissez la ventilation des coûts de chacun des groupes d'articles. Dans le cas de travaux de construction ou de rénovation, fournissez une description des locaux, y compris l'emplacement, la superficie et le type (par exemple laboratoire humide, serre);
- Comment l'infrastructure de recherche demandée va-t-elle améliorer et s'intégrer à l'infrastructure de recherche existante de votre collège?
- En quoi l'infrastructure demandée va-t-elle être pertinente et essentielle pour créer et renforcer la collaboration avec vos partenaires? N'abordez cet aspect que si vous demandez plus de 250 000 \$;
- Comment l'infrastructure demandée va-t-elle être polyvalente et capable de répondre aux besoins de recherche appliquée ou de développement technologique immédiats et à plus long terme du secteur industriel ou de la collectivité? N'abordez cet aspect que si vous demandez plus de 250 000 \$;
- Comment l'infrastructure va-t-elle être utilisée et entretenue de manière optimale? Détaillez les coûts d'exploitation et de maintenance et les sources de revenus nécessaires pour maintenir l'infrastructure demandée pendant sa durée de vie utile (cinq ans et plus). Consultez le tableau « Ressources financières pour l'exploitation et la maintenance » dans le module « Renseignements financiers ».

Vous devez décrire les principales caractéristiques des articles afin que les expertes et experts puissent juger de leur pertinence pour mener les activités proposées en utilisant la méthodologie décrite.



Qu'est-ce que la durée de vie utile de l'infrastructure de recherche?

La durée de vie utile de l'infrastructure de recherche est la période durant laquelle l'infrastructure devrait généralement produire des retombées et être utilisée aux fins prévues, en tenant compte des réparations et de la maintenance qui sont nécessaires dans des conditions normales.

Expliquez dans quelle mesure l'infrastructure sera utilisée dans les opérations régulières de vos activités de recherche appliquée ou de développement technologique proposées (par exemple nombre d'échantillons traités par jour, heures d'ouverture, nombre d'utilisateurs et utilisatrices).

- Si vous demandez un financement pour la construction ou les rénovations essentielles pour accueillir et utiliser l'infrastructure financée par la FCI ou pour mener les activités de recherche ou de développement technologique décrites dans la proposition, veuillez fournir les informations suivantes dans un document supplémentaire joint au module « Renseignements financiers » :
 - Un échéancier indiquant les dates importantes des différentes étapes des travaux de rénovation ou de construction proposés. (Nous nous attendons à ce que les collèges finalisent les contrats et commencent le volet construction ou rénovation d'un projet financé dans les 18 mois suivant la décision de financement. Cela s'applique à chaque site lorsqu'un projet implique plusieurs sites. Bien que nous reconnaissons que certains projets impliquent des volets de construction ou de rénovation importants et complexes, nous nous attendons à ce que votre collègue ait terminé les travaux de planification et de développement de tels projets avant de postuler.)
 - Les plans d'étage des nouveaux locaux montrant où sera située l'infrastructure et l'échelle des plans;
 - La ventilation de l'ensemble des coûts de construction ou de rénovation d'un projet, par type de coût (coûts directs, accessoires et éventuels), si l'on s'attend à ce que ces coûts dépassent 500 000 \$.

Instructions pour les expertes et experts

Votre évaluation doit aussi prendre en compte la pertinence du budget et de l'estimation des coûts. Cette évaluation du budget devrait également relever toute dépense qui n'est pas adéquatement justifiée compte tenu des activités de recherche planifiées.

Équipe

Norme – L'équipe comprend la gamme d'expertises et d'expériences nécessaires pour mener les activités de recherche appliquée ou de développement technologique proposées et exploiter l'infrastructure demandée.

Vous devez aborder chacun des éléments suivants :

- Quelle est la contribution du personnel de recherche et technique (de votre collègue et de vos partenaires) à la réalisation de la recherche appliquée ou du développement technologique et à l'exploitation de l'infrastructure demandée, et quelle est leur expérience et leur expertise en la matière?
- Comment le personnel (administratif, du développement des affaires, etc.) de votre collègue appuiera-t-il la recherche et assurera-t-il la pérennité de l'infrastructure? N'abordez cet aspect que si vous demandez plus de 250 000 \$;
- Quels obstacles particuliers ou systémiques (voir « Comment définit-on les obstacles systémiques? ») propres au contexte de votre programme de recherche pourraient empêcher des personnes de groupes sous-représentés de participer équitablement au sein de l'équipe de recherche?



Comment définit-on les obstacles systémiques?

Les obstacles systémiques sont les politiques ou pratiques en vertu desquelles certaines personnes appartenant à des groupes sous-représentés n'ont pas un accès équitable aux emplois, aux services ou aux programmes, ou en sont exclues. Les groupes sous-représentés peuvent inclure, sans s'y limiter, les femmes, les Autochtones, les personnes en situation de handicap et les membres de minorités visibles ou de groupes racisés, les membres des communautés LGBTQ2+ et les chercheurs et chercheuses en début de carrière.

- Quelle(s) bonne(s) pratique(s) concrète(s) avez-vous mise en place pour surmonter les obstacles particuliers ou systémiques décrits précédemment et démontrant que vous avez délibérément pris en compte l'équité et la diversité lors de la composition de votre équipe de recherche et du recrutement des membres de cette équipe? Veuillez en décrire au moins une;
- Quelle(s) bonne(s) pratique(s) concrète(s) adopterez-vous pour faciliter l'inclusion continue de groupes sous-représentés dans l'équipe de recherche. Veuillez en décrire au moins une. Précisez comment vous mettrez en œuvre cette pratique compte tenu des obstacles particuliers ou systémiques décrits précédemment.

Vous trouverez des exemples de bonnes pratiques dans les [Pratiques exemplaires en matière d'équité, de diversité et d'inclusion en recherche du gouvernement du Canada](#).

Objectif 3

Générer des retombées socioéconomiques, environnementales et en matière de santé à l'échelle locale ou nationale, y compris la formation de personnel hautement qualifié.

Le critère d'évaluation qui se rapporte à cet objectif est :

- Les retombées.

Retombées

Norme – Les activités proposées sont susceptibles de générer des retombées socioéconomiques, environnementales ou en matière de santé à l'échelle locale ou nationale. Elles favoriseront également le développement de personnel hautement qualifié.

Vous devez aborder chacun des éléments suivants :

- Quelles sont les retombées prévues des activités de recherche appliquée ou de développement technologique pour le secteur industriel ou la collectivité (au-delà des résultats décrits à la section « Recherche appliquée ou développement technologique »)? Vous pouvez inclure des activités de mobilisation des connaissances et de transfert de technologies;
- Quel est votre plan de formation de personnel hautement qualifié grâce aux activités de recherche appliquée ou de développement technologique qui se serviront de l'infrastructure demandée (par exemple des projets coopératifs, des projets intégrateurs, des stages rémunérés)? Combien de personnes seront formées et quelles compétences acquerront-elles?
- Quelles mesures prendrez-vous pour promouvoir un accès équitable aux activités de recherche appliquée ou de développement technologique pour le personnel hautement qualifié qui utilisera l'infrastructure demandée. Veuillez en décrire au moins une. Quels efforts seront mis en place pour assurer un milieu de formation accueillant et inclusif? Bien que nous vous encourageons à prendre en compte cet aspect dans vos activités de recherche appliquée ou de développement technologique, vous n'avez pas l'obligation de fournir de renseignements. Nous évaluerons cet aspect lors de futurs concours.

Instructions pour les expertes et experts

Votre évaluation doit aussi prendre en compte un large éventail de retombées potentielles. Outre les retombées habituelles, voici d'autres exemples que vous pourriez envisager:

- Participation accrue des groupes sous-représentés (y compris celles et ceux qui pourraient faire face à des obstacles systémiques (voir « [Comment définit-on les obstacles systémiques?](#) »));
- Enrichissement de la culture scientifique du public;
- Mobilisation du public;
- Partenariats à l'extérieur du milieu de l'enseignement;
- Publication d'ensembles de données.